



**Devenez apprenti dans l'académie de Grenoble !**

**Bénéficiez d'un contrat dans la fonction publique**

**Vous avez une situation de handicap reconnue ?**

Une formation de qualité, rémunérée et diplômante du CAP au Master2

Un contrat de travail en collège, lycée, ou dans les services administratifs

L'acquisition de compétences professionnelles pour une meilleure insertion dans la vie active

Toutes les offres d'apprentissage, les conditions et candidatures sur [www.ac-grenoble.fr](http://www.ac-grenoble.fr) icône « devenez apprentis »

académie Grenoble 

RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

